**44ème session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**Ouzbékistan**

Intervention du Luxembourg

Genève, le 8 novembre 2023

Merci M. le Vice - Président

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation de l’Ouzbékistan, que nous remercions pour la présentation de son rapport national et les efforts déployés pour la mise en œuvre des recommandations du 3ième cycle.

Dans un esprit constructif, ma délégation souhaite formuler les recommandations suivantes :

1. Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et le Protocole facultatif à la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes ;
2. Procéder à des enquêtes approfondies, efficaces, indépendantes et impartiales sur toutes les allégations de torture et de mauvais traitements dans le système pénitentiaire - y inclus dans les centres de détention et structures de protection pour enfants - en veillant à ce que les auteurs de ces actes soient poursuivis en justice, et dûment sanctionnés et à ce que les victimes reçoivent une réparation intégrale ;
3. veiller à ce que tous les journalistes et défenseurs des droits humains puissent travailler, en ligne et hors ligne, à l’abri de toute intimidation et de toute forme de harcèlement judiciaire ou autre

Nous souhaitons plein succès à L’Ouzbékistan dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

[222 mots – temps de parole 1m25]